

Le 14 mars 2023

**PAR COURRIEL**

**Pierre Gagnon, Ad. E.**

Vice-président exécutif – Affaires  
corporatives, juridiques et  
réglementaires et chef de la  
gouvernance

Édifice Jean-Lesage  
20<sup>e</sup> étage

75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2023-0070**

Bonjour.

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 13 février 2023 et dans laquelle vous nous demandez :

- « 1- Obtenir copie de de tout document et ou statistique/donnée que détient Hydro Qc me permettant de voir par année le nombre de vols d'électricité et la valeur des pertes liées à ces vols et ce pour chacune des années suivantes 2018,2019,2020,2021,2022 et 2023 à ce jour, le 12 février.
- 2- Obtenir copie de tout document et ou statistique me permettant de voir le nombre de comptes en souffrance et les montants dûs par année et ce pour secteur résidentiel partout au Qc pour chacune des années suivantes 2018,2019,2020,2021,2022 et 2023 à ce jour, le 12 février  
( indiquez également par année les montants effacés)
- 3- Obtenir copie de tout document et ou statistique me permettant de voir le nombre de comptes en souffrance et les montants dûs et ce pour secteur commercial partout au Qc pour chacune des années suivantes 2018,2019,2020,2021,2022 et 2023 à ce jour, le 12 février. (indiquez également par année les montants effacés). »

En réponse au point 1 de votre demande, vous trouverez ci-dessous un tableau indiquant le nombre de cas de vols d'électricités avérés pour les années 2018 à 2023.

| Année             | Nombre |
|-------------------|--------|
| 2018              | 363    |
| 2019              | 458    |
| 2020              | 188    |
| 2021              | 214    |
| 2022              | 226    |
| 2023 (12 février) | 26     |

Vous trouverez également ci-après un tableau indiquant les montants facturés en lien avec les cas de vols d'électricité. Nous vous informons que l'année de facturation d'un cas de vol peut différer de l'année de sa découverte. De plus, nous vous précisons que ces montants incluent les frais applicables, soit les

frais d'inspection et les frais de dommages (par exemple : dommage au compteur).

| Année                | Montants facturés (k\$) |
|----------------------|-------------------------|
| 2018                 | 3 995                   |
| 2019                 | 5 807                   |
| 2020                 | 6 684                   |
| 2021                 | 5 181                   |
| 2022                 | 2 945                   |
| 2023 (au 12 février) | 193                     |

En ce qui concerne les points 2 et 3 de votre demande, vous trouverez ci-après deux tableaux présentant le nombre d'abonnements dont la dette a été irrécouvrable de 2018 à 2022, ainsi que les montants radiés, et ce, pour la clientèle résidentielle et la clientèle commerciale et affaires. Précisons qu'il s'agit des données pour l'ensemble de la Clientèle d'Hydro-Québec et non seulement pour les cas de vols d'électricité. Notez aussi que nous ne détenons pas les données de l'année 2023.

| <b>Clientèle résidentielle :</b>  | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|------|------|------|------|------|
| Nombre d'abonnements avec dette irrécouvrable <sup>1</sup> (en millier) | 96   | 95   | 77   | 81   | 75   |
| Radiations des dettes irrécouvrables <sup>1</sup> (M\$)                 | 72   | 76   | 73   | 59   | 57   |

<sup>1</sup> relié aux ventes d'électricité

| <b>Clientèle commerciale et affaires :</b>                              | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|------|------|------|------|------|
| Nombre d'abonnements avec dette irrécouvrable <sup>1</sup> (en millier) | 7    | 6    | 4    | 4    | 4    |
| Radiations des dettes irrécouvrables <sup>1</sup> (M\$)                 | 5    | 5    | 5    | 5    | 6    |

<sup>1</sup> relié aux ventes d'électricité

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

Pierre Gagnon

p. j.